

Projet pédagogique

Vacances de Toussaint 2025



N°agrément : 0160127CL000223



Sommaire

Les orientations du projet éducatif sur le territoire

La structure : Présentation et fonctionnement de la Maison des Jeunes

Le public accueilli

Les moyens financiers et matériels

Les locaux

Le transport

Le fonctionnement de l'accueil

Une journée type

Les modalités d'inscription

Les activités et les sorties

La tarification

La communication

Les partenaires

Les objectifs pédagogiques

Présentation des trois objectifs pédagogiques

Bilan et évaluation

« Le projet pédagogique, met en œuvre le projet éducatif de la structure, il aide à construire les démarches pédagogiques et permet de donner du sens aux activités proposées »

Les orientations du projet Éducatif sur le territoire

**Offrir des loisirs de proximité
et une participation à la vie
locale**

**Proposer des lieux de
découverte et de
rencontre**

**Privilégier le bien-être des
enfants et des jeunes**

**Accueillir des jeunes en
situation de handicap**

**Renforcer la cohésion
sociale**

**Développer un
comportement de citoyen
actif, responsable et
autonome**

La structure

En janvier 2008, les communes d'Asnières sur Nouère, Balzac, Marsac et Vindelle ont fait le choix de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) pour mutualiser leurs compétences enfance-jeunesse, leurs locaux, leurs moyens et le personnel afin de proposer un service de qualité en matière de loisirs pour les enfants et les jeunes du territoire.

Le Pôle Loisirs Éducatifs du SIVOM comprend :

- l'ALSH maternelle et primaire appelé « Centre de Loisirs des AsBaMaVis », qui accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans
- l'ALSH adolescent appelé « Maison des Jeunes », qui accueille les jeunes de 11 à 17 ans
-

Pourquoi AsBaMaVis ? Ce sont les premières lettres des noms des quatre communes qui forment le Syndicat intercommunal à Vocation Multiple, dit SIVOM. “As” pour Asnières sur Nouère, “Ba” pour Balzac, “Ma” pour Marsac, “Vi” pour Vindelle. “S” car il y a plusieurs communes !

Le territoire et le public

La Maison des Jeunes est située sur la commune de Balzac. Notre accueil de loisirs est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans, résidant principalement sur les communes d'Asnières-sur-Nouère, Balzac, Marsac et Vindelle. Depuis janvier 2017, ces quatre communes font partie de la communauté d'agglomération du GrandAngoulême. Une minorité d'adolescents vient d'autres communes faisant partie de la communauté d'agglomération du GrandAngoulême ou non.

Le public fréquentant la structure est majoritairement âgé de 11 à 14 ans. Ces jeunes sont scolarisés dans différents collèges environnants (principalement le collège René Cassin au Gond-Pontouvre, le collège Claudie Haigneré à Rouillac et Eugène Delacroix à Saint Amant de Boixe).

Les moyens matériels, financiers et humains

Le budget annuel de la Maison des Jeunes, préparé par le directeur et validé par le comité syndical, se compose des éléments suivants : les prestataires, le matériel pédagogique, l'alimentation, les locations de bus et le montage du séjour d'été.

La MDJ dispose d'un mini-bus et d'un bus 19 places, partagés avec le centre de loisirs.

Nous avons également accès, sur réservation, à la régie ludique du Grand Angoulême qui nous propose un large choix de malles pédagogiques. De plus, nous recrutons pour les périodes de vacances scolaires des animateurs diplômés du BAFA.

Les locaux

La Maison des Jeunes est située sur la commune de Balzac, à proximité de la mairie, de l'école et de la bibliothèque. Différents équipements sportifs jouxtent le local : terrains de tennis, terrain de foot et plateau multisport.

La MDJ dispose d'une salle aménagée avec des sanitaires attenants, ainsi que d'un espace extérieur sécurisé et aménageable. Le bureau du directeur est situé dans le même bâtiment. Les locaux sont adaptés pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

Les jeunes ont à disposition une salle équipée avec :

- une télévision, un lecteur DVD et une console de jeux vidéo (PS4)
- un billard et un baby-foot
- du matériel sportif
- des jeux de société
- un espace de prévention à la santé
- une bibliothèque
- une terrasse

Le transport

Les jeunes habitant sur les communes de Marsac et d'Asnières-sur-Nouère ont la possibilité selon les places disponibles et sur inscription de prendre la navette assurée par le bus 19 places du centre de loisirs.

Le convoyage est assuré par un conducteur et une animatrice du centre de loisirs.

- Navette Marsac - Balzac : Matin : 8h45
- Navette Asnières-sur-Nouère - Balzac : Matin : 8h30

Le fonctionnement de notre accueil

S'agissant d'un accueil de loisirs pour les 11-17ans, l'accueil proposé est flexible. L'inscription sur les activités peut se faire à la journée ou à la demi-journée avec ou sans le repas. Ce fonctionnement permet aux jeunes qui le souhaitent et à leur famille une adaptation en douceur, une liberté de choix sur les activités et une organisation familiale plus souple. De plus, les familles ont le choix de laisser les jeunes venir et quitter la MDJ par leurs propres moyens.

Chaque jeune doit obligatoirement renseigner son heure d'arrivée et de départ sur la feuille de présence

Les horaires pendant les vacances :

- Du lundi au vendredi 9h à 18h
- Un accueil du matin de 8h à 9h est proposé, sur inscription.
- Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la météo, des sorties et activités.

Une journée type à la MDJ

Une journée type en période de vacances scolaires :

- 8h00- 9h00 : Accueil du matin sur inscription
- 9h00-9h30 : Accueil des jeunes
- 9h30-11h30 : Activité sur place ou sortie
- 11h30-12h00 : Rangement du matériel et temps libre
- 12h00-13h30 : Repas avec les enfants du centre de loisirs
- 13h30-14h00 : Temps calme
- 14h00-16h30 : Activité sur place ou sortie
- 16h30-16h45 : Goûter
- 16h45-18h00 : Temps libre, départ des jeunes

Les modalités d'inscription

Le jeune peut se présenter seul ou accompagné d'un adulte, venir faire connaissance, découvrir le local et son fonctionnement.

Un échange avec la famille aura lieu, car la participation aux activités ne prend effet qu' avec l'accord parental et le dossier d'inscription rempli et signé par le responsable légal et accompagné des documents suivants :

- une photocopie de l'attestation de responsabilité civile de l'année en cours
- les photocopies des pages du carnet de vaccinations
- une attestation de natation ou certificat d'aisance aquatique

Tout dossier incomplet empêchera le jeune de participer aux activités.

Les activités et sorties

Les activités et sorties proposées pendant les vacances de Toussaint répondent aux envies des jeunes questionnés lors des vacances précédentes et sont alimentées avec d'autres activités qui répondent aux orientations du projets éducatif sur le territoire.

	LUNDI 20 OCTOBRE	MARDI 21 OCTOBRE	MERCREDI 22 OCTOBRE	JEUDI 23 OCTOBRE	VENDREDI 24 OCTOBRE
Tarifs		Magik ½ J	Magik ½ J	Fun ½ J	
ACTIVITÉ MATIN	Règles de vie Loups garous	Création de baguettes magiques	Passerelle cuisine maternelles	Atelier "Boost ton mood"	Pixel Art
REPAS	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
ACTIVITÉ APRÈS-MIDI	Among US	Basket	Tournois tennis de table, billard, baby-foot, twin it	Initiation Boxe L'activité est encadrée par une coach de la salle "So' Fight" à Champniers. Cette initiation se déroulera dans un cadre sécurisé, bienveillant et accessible à toutes et tous.	Escape Game "La malédiction du Pharaon"

	LUNDI 27 OCTOBRE	MARDI 28 OCTOBRE	MERCREDI 29 OCTOBRE	JEUDI 30 OCTOBRE	VENDREDI 31 OCTOBRE
Tarifs	Magik ½ J		Extra journée		
ACTIVITÉ MATIN	Jeu collectif	Découverte des mangas	Tournoi Laser Game	Atelier créatif	Rencontre club de Baby Foot Vindelle
REPAS	Repas	Repas	Pique nique FAMILLE	Repas	Repas
ACTIVITÉ APRÈS-MIDI	Clean Walk	Film Ghibli	Tournoi Laser Game	Jeux en extérieur	Activité au choix

Les jeunes sont accueillis selon un taux d'encadrement de 1 animateur pour 8 jeunes en sortie avec un minibus et de 1 animateur pour 12 jeunes sur site ou en sortie avec le grand bus.

Selon la nature des animations et des sorties, et de façon exceptionnelle, les animateurs/trices du centre de loisirs seront sollicités pour encadrer le groupe.

La tarification

Pour permettre aux adolescents d'accéder librement à la salle aménagée pendant les temps d'accueil et de participer à toutes les animations proposées tout au long de l'année (indiquées par un smiley sur le programme), ils doivent s'acquitter d'une adhésion de **21€** de janvier à décembre.

- L'accueil du matin et le transport depuis Asnières-sur-Nouère et Marsac: **1,05€**
- Repas : **3,85€**
- Soirées : selon le quotient familial: de **5,37€ à 13,01€**

La CAF participe au financement de la Maison des Jeunes.

Les activités payantes seront facturées à la fin du mois. Le règlement est à adresser à la Maison des Jeunes ou au Sivom des Asbamavis à l'ordre du Trésor Public, seulement après réception de la facture.

Concernant les désinscriptions, celles-ci doivent être faites 7 jours avant l'activité. Si la désinscription a lieu après ce délai, l'absence vous sera tout de même facturée.

Par exemple, en cas de désinscription le lundi pour le mardi, la journée sera facturée repas et/ou activités. Par contre en cas de désinscription le lundi 12 pour le lundi 19 février, il n'y aura pas de facturation.

Adhésion : 21€ Accueil du matin : 1,05€ Repas : 3,85€		TARIFS MAISON DES JEUNES							
		Magik		Fun		Extra		CAMPS	VEILLÉES
		½ journée	Journée	½ journée	Journée	½ journée	Journée	€/j	
	de 0€ à 400€	3,84 €	5,90 €	7,45 €	9,50 €	12,86 €	14,91 €	29,13 €	5,37 €
	de 400,01€ à 600€	4,41 €	6,76 €	8,55 €	10,91 €	14,77 €	17,13 €	31,47 €	6,18 €
	de 600,01€ à 800€	4,98 €	7,65 €	9,67 €	12,34 €	16,71 €	19,36 €	33,68 €	6,93 €
	de 800,01€ à 1100€	5,25 €	8,07 €	10,21 €	13,02 €	17,62 €	20,44 €	35,90 €	7,73 €
	de 1100,01€ à 1400€	5,42 €	8,32 €	10,52 €	13,42 €	18,18 €	21,08 €	37,83 €	8,37 €
	de 1400,01€ à 1700€	5,59 €	8,58 €	10,84 €	13,83 €	18,73 €	21,72 €	40,58 €	9,33 €
	de 1700,01€ à 2000€	5,70 €	8,69 €	10,96 €	13,95 €	18,85 €	21,84 €	43,36 €	10,42 €
	Plus de 2000€	5,82 €	8,81 €	11,08 €	14,07 €	18,96 €	21,95 €	46,34 €	11,64 €
N° d'allocataire ou attestation QF ou avis d'imposition non communiqué		7,97 €	12,07 €	15,18 €	19,27 €	25,98 €	30,08 €	63,48 €	15,95 €

La communication

Le site internet du Sivom des Asbamavis: <https://asbamavis.fr>

Différentes informations sont à retrouver sur le site : le présent projet pédagogique, le règlement intérieur, les programmes des vacances, les dates d'inscriptions.

La page facebook du "SIVOM" : <facebook.com/asbamavis>

De plus, le SIVOM des Asbamavis possède une page facebook sur laquelle sont publiées les actualités : photos, nombres de places restantes pour une activité, les programmes...

L'adresse email : mdj@asbamavis.fr

Enfin, les programmes d'activités sont accessibles sur le site et transmis aux familles par e-mail. C'est aussi un moyen de communiquer avec les prestataires, les familles et de garder ainsi une trace écrite de nos échanges.

Nous sommes joignables pour tous renseignements au 05 45 68 29 34

Les partenaires



Présentation des trois objectifs pédagogiques

- 1) Accompagner les jeunes à devenir des citoyens responsables, autonomes et respectueux de leur environnement, des autres et d'eux-mêmes.

Objectifs opérationnels	Moyens
Créer une cohésion de groupe Favoriser l'autonomie et le sens des responsabilités	Proposer des jeux collectifs et de coopérations. Organiser des temps de partage et d'échange. Créer des moments d'activité au choix. Permettre aux jeunes d'accéder en autonomie aux différentes infrastructures sécurisées à disposition en informant l'animateur. Systématiser la participation aux tâches quotidiennes.
Investir les jeunes dans le respect des locaux et du matériel Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement	Mise en place des règles de vie avec les jeunes et les afficher dans la salle. Impliquer les jeunes dans l'entretien et la réparation du matériel afin de développer leur sens des responsabilités et les initier à une logique de consommation durable. Mobiliser les jeunes dans des actions citoyennes et éco-citoyennes. Proposer des activités et des jeux en lien avec les enjeux environnementaux (jeux de société, projection de documentaire, échanges). Trier les déchets (poubelle jaune / poubelle noire) Composter les déchets organiques et vider le seau de compost au composteur du jardin.

Sensibiliser le regard des jeunes sur la différence	Créer des temps d'échange formels et informels pour instaurer un climat de confiance et encourager l'expression des jeunes. Ouvrir la Maison des Jeunes à un public porteur de handicap et adapter les activités en fonction de leur présence.
Organiser un accueil inclusif	Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons en proposant des activités qui vise à déconstruire les stéréotypes de genre. Proposer des ateliers et des activités en lien avec la santé mentale des jeunes. Mettre à leur disposition des brochures et des ouvrages de préventions.
Faire de la prévention à la santé et au bien-être	

- 2) Permettre aux jeunes de vivre son adolescence à son rythme, de valoriser ses richesses, ses savoir être et savoir faire

Objectifs opérationnels	Moyens
Impliquer les jeunes dans la vie et le fonctionnement de la MDJ	Mettre en place des temps pour discuter des projets, du programme d'activités, des séjours en utilisant différents outils (mur d'expression, boîte à idées...). Impliquer les jeunes dans la recherche d'activités. Imaginer et réaliser un projet d'activité à destination d'un autre groupe.
Valoriser ses richesses Développer leur savoir-être et leur savoir-faire	Encourager les jeunes à prendre leurs propres décisions en renforçant leur estime personnelle. Favoriser la découverte et la curiosité en proposant des activités culturelles ou sportives qu'ils connaissent peu ou mal. Valoriser les progrès et les efforts en étant attentif aux évolutions de chacun, et féliciter les réussites ou encourager face aux difficultés. Aider chaque jeune à prendre conscience de sa valeur et de ses qualités. Confier aux jeunes des missions perçues comme importantes pour renforcer leur implication et leur sentiment de compétence.

3) Faire de la Maison des Jeunes et du SIVOM un lieu de partage et de rencontres

Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser les échanges entre jeunes de la Maison des Jeunes et les enfants de l'accueil de loisirs, les jeunes des autres centres et les associations du territoire	Organiser une activité cuisine avec les maternelles. Proposer et participer à des activités en intercentres. Rencontrer des associations du territoire.
Valoriser les projets des jeunes sur le territoire et créer du lien avec les familles	Diffuser et communiquer les activités et les actions des jeunes. Inviter les parents à regarder les réalisations.
Créer du lien entre l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes et celle de l'accueil de loisirs des Asbamavis	Organiser des temps de préparation communs Partager les temps d'installation et de décoration des salles des différents secteurs.

Bilan et évaluation

Après chaque période de vacances, un bilan pédagogique sera établi en présence de l'équipe du SIVOM.

Cette évaluation reposera sur les points à améliorer, tels que les activités, les sorties et les projets menés avec les jeunes, ainsi que sur la logistique (transport, repas, planning), et les problématiques rencontrées.

A la fin de chaque activité ou sur un temps informel, un temps d'échange avec les jeunes sera mis en place afin d'avoir un retour sur leur ressenti.

Contacts

SIVOM des AsBaMaVis

Place Jean Louis Guez de Balzac

16430 BALZAC

Présidente : Martine Liège-Talon

Vice présidente : Emmanuelle Pellier

Directeur du SIVOM : James Saunier

Directeur ALSH et MDJ : David Saïd Berkati

Animatrice référente - secteur jeunes : Alice Groleau

Maison des Jeunes

mdj@asbamavis.fr

05 45 68 29 34

Site Internet

<https://asbamavis.fr/>